

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mandataire judiciaire pour la protection des majeurs

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, l'augmentation des situations de vulnérabilité et l'évolution constante du cadre juridique de la protection des personnes, le métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs occupe une place essentielle au sein des politiques de solidarité et d'accompagnement. À l'interface du droit, de l'action sociale, de la gestion patrimoniale et de l'éthique, ce professionnel garantit le respect des droits, des intérêts et de la dignité des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique.

La Licence professionnelle « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » a pour vocation de former des professionnels capables d'exercer cette mission complexe avec rigueur, discernement et humanité.

Objectifs

La formation permet de :

- Comprendre et réussir à identifier les motifs et objectifs du mandat judiciaire
- Pouvoir analyser le cadre juridique de la mesure et les limites du champ d'intervention du mandataire judiciaire
- Se repérer dans l'organisation judiciaire et administrative pour solliciter les interlocuteurs et services appropriés
- Réussir à identifier, analyser, évaluer les situations budgétaire, patrimoniale et sociale des personnes accompagnées, et les situations à risques
- Développer des compétences relationnelles pour une communication adaptée aux différents interlocuteurs : personnes accompagnées, leur entourage, autorités judiciaires, conseils départementaux...
- Savoir rédiger les documents administratifs et juridiques nécessaires à la prise en charge de la situation

FORMATION CONTINUE

En alternance, une semaine par mois

RESPONSABLE

GIRER Marion,
Professeure des Universités
PANET-MARRE Amélie,
Maitre de conférences

PUBLIC

Niveau de recrutement :
Bac + 2

Formation(s) requise(s) :
Être titulaire d'un baccalauréat et avoir suivi une formation de niveau bac +2 dans les domaines juridiques, sociaux ou de gestion.

En partenariat avec

L'Association Régionale pour
la Formation, la Recherche et
l'Innovation en Pratiques
Sociales



ÉVALUATION DES ÉTUDES

Contrôle continu tout au long de l'année à partir des travaux des candidats.

LIEU

Locaux de l'IFROSS à proximité des quais du Rhône et du centre-ville.

TARIFS

7200 € pour les étudiants en formation professionnelle continue
9900 € pour les étudiants en formation en apprentissage

CANDIDATURE

Le recrutement des participants s'effectuera sur la base d'un dossier de candidature en ligne et sur entretien.

Le dossier de candidature se fait uniquement sur la plateforme eCandidat du 26 mai au 21 juin 2026.

► Pour candidater :
ecandidat.univ-lyon3.fr

ADMISSION

Admission sur examen du dossier de candidature.

Les candidats peuvent être convoqués pour un entretien.

En cas de défaut à l'entretien, la candidature sera caduque.

CONTACT

Vanessa Durieux
04 78 78 75 81
ifross@univ-lyon3.fr

18 rue Chevreul 69007 LYON
www.ifross.com

ifross 

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE
SUR LES ORGANISATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Architecture

ORGANISATION GÉNÉRALE

La licence professionnelle alterne des périodes de formation pratique (réalisée auprès d'un professionnel de la protection juridique des majeurs) et de formation théorique.

L'enseignement théorique se déroulera partiellement en distanciel asynchrone. Les regroupements sont prévus sur le rythme d'une semaine par mois environ.

MODULES

Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations

- Maîtriser les régimes de protection juridique, les questions relatives à la vie familiale de la personne protégée ainsi que les relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives.
- Connaître et comprendre les droits de la personne protégée, y compris dans son versant professionnel ainsi que les limites d'intervention du Mandataire de la Protection des Personnes Majeures

Adapter l'accompagnement à la personne protégée

- Connaître l'approche institutionnelle ainsi que l'accompagnement social et médico-social. Savoir réagir aux situations en fonction des vulnérabilités de Personne Protégée et être au fait des méthodes et techniques de communication.

Agir en tant que professionnel de la protection juridique

- Maîtriser les techniques de gestion budgétaire, fiscale et patrimoniale.
- Connaître les modes d'exercice et les responsabilités du Mandataire de la Protection des Personnes Majeures

Approfondir ses savoirs professionnels

- Maîtriser les outils numériques, les questions éthiques et déontologiques et plus globalement les questions liées au positionnement et à la pratique du métier de Mandataire de la Protection des Personnes Majeures.